



PUBLIC

Demandeur.ses d'emploi + 16 ans

financement REGION

Salarié.es en CDI, CDD, Intérim, intermittent

Dispositif TRANSITION PRO

Financement individuel

Artisans FAFCEA, OPCO



FINANCEMENT

RÉGION Pays de la Loire et FSE

Coût : 13 €/h **LIRE article financement**

TRANSITION PRO · dispositif PTP/DD

www.transitionspro.fr

Coût : de 14 € à 15€/h

Financement individuel

Compte Personnel de Formation

Coût : de 13 € à 14€/h



PRÉ-REQUIS

- Connaissances de bases en géométrie et bonne vision dans l'espace
- Volontaire pour s'engager dans un parcours de formation visant l'accès à une certification - Esprit d'équipe
- Avoir un état de santé stabilisé - **Formations accessibles aux personnes en situation de handicap** (sous réserve des aménagements et adaptations de postes nécessaires évalués lors du positionnement)
- Pour les ressortissants étrangers, avoir un titre de séjour permettant le suivi de la totalité de la formation
- **BOIS** · aptitudes de base pour le travail du bois



MODALITÉS ACCÈS

Étape 1

Envoi **CV et lettre de motivation** via :

- le formulaire de contact disponible sur cette page
- ou par mail à emmaeskolarmor.fr (Assistante de Formation)

Étape 2

Après réception de la candidature, envoi du **dossier d'inscription à l'immersion** par l'Assistante Formation (Règlement intérieur, Inscription immersion, Auto-évaluation)

Étape 3

- Après réception du dossier d'inscription à l'immersion, **programmation et convention d'immersion** sont mis en place
- **Réalisation de l'immersion** (ou Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel - PMSMP) de 2 semaines, entre septembre et mai pour une entrée en septembre prochain (sous réserve des places disponibles)

A la fin de l'immersion, un **bilan** est réalisé et un **avis** est rendu par l'équipe pédagogique.

Étape 4

Si validation de la candidature, inscription sur la prochaine session de formation.



RENTRÉE

Avant votre entrée en formation, l'Assistante Formation vous contactera pour faire le point sur votre dossier d'entrée et vous enverra par mail l'ensemble des documents (en fonction de votre situation) :

- **la liste de justificatifs à fournir**
- **la liste des locations**
- **le livret d'accueil**
- **la liste d'outillage**



Une session par année :

**2 septembre 2025
au 7 Août 2026**